

UN PROJET POUR MON VILLAGE ?

CYCLE DE FORMATION *express*
DES ÉLU.ES

CYCLE #2 - 2021

Ce cycle de formation permet d'appréhender les enjeux de l'aménagement du territoire communal. Il a vocation à vous donner les clés pour conduire un projet d'aménagement ou un projet de réhabilitation-rénovation énergétique de bâtiments communaux.

Initié et coordonné par le CAUE de Lot-et-Garonne, ce cycle est proposé en partenariat avec :

- ◇ le Conseil Départemental de Lot-et-Garonne (direction de soutien aux territoires et direction de la culture),
- ◇ le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot-et-Garonne (mission Conseil 47),
- ◇ la Direction Départementale des Territoires de Lot-et-Garonne (délégation de l'Anah),
- ◇ l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine,
- ◇ l'Association des Maires de Lot-et-Garonne,
- ◇ l'Association des Maires Ruraux de France,
- ◇ les communes et EPCI témoins qui accueilleront les réunions des modules.

OBJECTIFS

- ◇ Former les nouveaux élu.e.s aux enjeux de l'aménagement de leur territoire
- ◇ Leur permettre d'identifier les partenaires locaux pour les accompagner
- ◇ Leur donner des méthodes et des outils
- ◇ Les sensibiliser à la conduite de projet, à la qualité architecturale et au coût global

PUBLIC

- ◇ Maires
- ◇ Adjoint.es au maire
- ◇ Conseillères et conseillers municipaux
- ◇ Conseillères et conseillers départementaux
- ◇ Secrétaires de mairie
- ◇ Technicien.nes de collectivité

PRÉ-REQUIS

- ◇ Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre ce cycle de formation.

COMPÉTENCES ACQUISES

- ◇ Savoir conduire un projet
- ◇ Connaître des procédures de commande publique, d'urbanisme réglementaire et des outils de l'urbanisme opérationnel

DÉROULÉ



4 modules thématiques
durée d'1 module : ½ journée soit 4 heures
calendrier : de février à juin 2021

MODALITÉS DE PARTICIPATION



Participation uniquement sur inscription auprès de CAUE (cf bulletin ci-joint)

Le CAUE dispose d'un agrément (CNFEL) de formation des élu.es.

Le participant s'engage à suivre a minima 2 modules sur les 4 proposés.

L'inscription est individuelle et nominative et ne peut être partagée entre plusieurs participants.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un module en cas d'inscriptions insuffisantes.

Les organisateurs s'engagent à appliquer les mesures préconisées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 (respect des gestes barrières et des règles de distanciation). Port du masque obligatoire.

COÛTS



	Adhérent CAUE	Non-adhérent
2 modules	80 €	120 €
3 modules	120€	180 €
4 modules	160 €	240 €

UN PROJET POUR MON VILLAGE CYCLE #2

PROGRAMME

4 MODULES THÉMATIQUES

T5 QUELLE PLACE POUR LE PATRIMOINE DANS NOS BOURGS ?

03.06.2021 - Agen (matin)

- ◇ La définition de l'enjeu patrimonial
- ◇ Le diagnostic patrimonial : méthode et expertise
- ◇ La place du conseil CAUE, le recours à l'architecte pour les demandes d'autorisations d'urbanisme

Intervenants :

Julie Marchand, consultante Connaixens,
programme de recherche sur le PLU patrimonial
Vincent Rey, architecte-conseil de l'État

T6 COMMENT MAINTENIR LE DERNIER COMMERCE ?

**30.03.2021 - Allemans-du-Dropt
(après-midi)**

- ◇ Les 4 fonctions du centre-ville
- ◇ Le commerce & les nouveaux usages
- ◇ Conduire une stratégie communale
- ◇ Témoignage d'élus locaux

Intervenant : David Lestoux, consultant,
Cabinet Lestoux & associés

T7 ACCUEILLIR UN TIERS-LIEU SUR SA COMMUNE

6.04.2021 - Marmande (matin)

- ◇ Le positionnement d'un tiers-lieu
- ◇ Comment accompagner la création d'un tiers-lieu ?
- ◇ Témoignage de trois tiers-lieux

Intervenantes :

Eugénie Michardière, coordinatrice Conseil
Régional Nouvelle Aquitaine
Lucile Aigron, formatrice Coopérative des
Tiers-lieux

T8 LE CIMETIÈRE : NOUVEL ESPACE PUBLIC ?

11.05.2021 - Agen (matin)

- ◇ Le cimetière : un lieu réglementé ?
- ◇ La place du végétal et du paysage
- ◇ Les conditions d'une gestion différenciée

Intervenantes :

Virginie Albira, architecte-paysagiste
conseiller CAUE 47
Sandie Escalante, paysagiste-conseiller CAUE
47

47
Lot-et-Garonne
caue

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

9 rue Étienne Dolet
47000 Agen

05 53 48 46 70
contact@caue47.com
www.caue47.com